



Serris, le 15 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSMISSION-REPRISE D'ENTREPRISES

Le 11^{ème} Concours « Reprendre et Réussir en Seine-et-Marne » est lancé !

Avec l'appui de ses partenaires du réseau départemental qu'elle coordonne, « Transmettre & Reprendre une entreprise en Seine-et-Marne », la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne (CCI) lance, jusqu'au 8 avril 2017, la 11^{ème} édition du Concours « Reprendre & Réussir en Seine-et-Marne ».

Destiné à encourager la reprise d'entreprises, ce concours s'adresse aux chefs d'entreprise ayant repris une affaire en Seine-et-Marne. À la clé, pour 3 entreprises lauréates, une dotation sous forme de campagne médiatique, de prestations utiles au développement de l'entreprise ainsi que des cadeaux multimédia. Les meilleures reprises d'entreprise seront récompensées chaque année, dans 2 catégories :

- **TPE (0/10 salariés)**
- **PME (10/250 salariés)**

De nombreuses entreprises, à ce jour, ne trouvent pas de repreneur et sont contraintes à la cessation pure et simple de leur activité et à se séparer de leurs salariés. Il est donc primordial de soutenir et d'accompagner les entrepreneurs qui ont choisi de reprendre des activités existantes. Ainsi, en 2016, la 10^{ème} édition du Concours « Reprendre & Réussir en Seine-et-Marne » avait récompensé :

- **Restaurant LE DIV'20** à Montigny-sur-Loing
- **PR INDUSTRIES** à Collégien
- **Groupe DEPREYTÈRE** à Orvanne

Portraits et interviews à voir sur :

<http://www.seineetmarne.cci.fr/actualites/laureats-du-concours-reprendre-reussir-en-seine-et-marne-2016>

La remise des prix aux lauréats du Concours 2017 aura lieu **le jeudi 11 mai 2017**, au siège de la CCI Seine-et-Marne, à Serris / Val d'Europe, à l'occasion du prochain Forum du Réseau « Transmettre et Reprendre une entreprise en Seine-et-Marne ».

Le Concours « Reprendre & Réussir en Seine-et-Marne » est parrainé par la CCI Seine-et-Marne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, la Fédération Française du Bâtiment IdF Est, Seine et Marne Développement, le CRA, AG2R, ORANGE, METIN SA, CIC Est et la Société Générale.

Le règlement complet du concours et le dossier d'inscription sont disponibles sur demande, auprès de la CCI Seine-et-Marne, ou téléchargeables sur son site Internet : www.seineetmarne.cci.fr.

Cette action est co-financée par l'Union Européenne.

Informations et inscriptions : CCI Seine-et-Marne

Corinne DE OLIVEIRA - 01 74 60 51 56/51 57 - corinne.deoliveira@seineetmarne.cci.fr

Contact presse : CCI Seine-et-Marne

Evelyne DULAC - 01 64 11 80 58 - evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr

À propos de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne

Sous l'impulsion de 60 chefs d'entreprise Élus et de 30 Membres Associés, les 300 Collaborateurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne sont mobilisés sur l'ensemble du territoire départemental pour soutenir, fédérer et accompagner au quotidien plus de 47 000 entreprises. Pour répondre à la vitalité des entreprises et du territoire, la CCI Seine-et-Marne développe 3 grands domaines de compétences : l'expertise économique, l'accompagnement des entreprises et la formation professionnelle, et représente le monde économique auprès des Pouvoirs Publics.

Plus d'informations sur www.seineetmarne.cci.fr

Twitter : <https://twitter.com/ccism77>

Blog du Président : <http://president.seineetmarne.cci.fr>

À propos du Réseau Transmettre & Reprendre une entreprise en Seine-et-Marne

Créé en 2005 à l'initiative de la CCI Seine-et-Marne, les acteurs départementaux de la Transmission-Reprise d'Entreprises se sont réunis pour signer une charte ayant les objectifs et missions suivants :

- Améliorer la complémentarité des acteurs partenaires du réseau
- Promouvoir la dynamique de la transmission-reprise d'entreprises
- Favoriser auprès des dirigeants la préparation à la transmission
- Promouvoir l'offre de reprise d'entreprises en Seine-et-Marne

Le Réseau a célébré ses 10 ans le 16/12/2015 et présenté son bilan d'activités :

- 19 Forums Transmettre & Reprendre, plus de 1 700 visiteurs cédants ou repreneurs
- 400 consultations d'experts réunissant avocats / experts-comptables / notaires ont permis à des cédants ou repreneurs d'obtenir des réponses dans les domaines juridiques, fiscaux, transmission de patrimoine, etc.
- 43 bulletins d'opportunités recensant 150 à 200 offres de cession par bulletin ont favorisé la cession de 474 affaires, représentant 1 700 emplois
- Un Club de Repreneurs offrant, à travers un programme de réunions mensuelles thématiques, un cadre d'échange aux repreneurs
- 10 Concours « Reprendre & Réussir » qui ont récompensé et valorisé 33 lauréats repreneurs d'entreprises